Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500309-20260605-2026022-DE

Département
ILLE ET VILAINE

Arrondissement
REDON

Commune
LA BOSSE DE BRETAGNE

DATE DE CONVOCATION
26/05/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	15
Présents	12
Votants	12

Sénatoriales – Élection des délégués et suppléants (commune moins de 1000 habitants).

2026 – 022

Affaire inscrite à l'ordre du jour.

L'an deux mil vingt six
Le 5 juin à 18H30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de La Bosse de Bretagne sous la présidence de M. BAZIN Bruno, 1er adjoint au Maire.

Étaient présents :
BAZIN Bruno – BALDINI Stéphanie – COUSSOT Guillaume – MOLON Nathalie – CHOJNACKI Emilie – CABRAL FOUQUET Elizabet – PAVOINE Elodie – COUPEL Florian – TERRIEN François – DEROCHE Rémy – COURTIES Manon – GÉRARD Alexis –

Absent :
Absents excusés : HAMON Jean-Charles – LATAPPY Cédric – SIMENEL Justine –

Mme BALDINI Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

Sénatoriales – Élection des délégués et suppléants (commune moins de 1 000 habitants).
2026 – 022

Vu le décret N° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le 1er Adjoint au Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme MOLON Nathalie – Mme CHOJNACKI Emilie – Mme COURTIES Manon – M. GÉRARD Alexis –

La présidence du bureau est assurée par le 1er Adjoint au Maire, M. BAZIN Bruno.

b) Les candidatures enregistrées :

Mme CABRAL FOUQUET Elizabet
M. DEROCHE Remy
M. GÉRARD Alexis

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500309-20260605-2026022-DE

M. Le 1er Adjoint rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

M. Le 1er Adjoint indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- Mme CABRAL FOUQUET Elizabet : 12 voix
- M. DEROCHE Remy : 12 voix
- M. GÉRARD Alexis : 12 voix

Mme CABRAL FOUQUET Elizabet ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. DEROCHE Remy ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. GÉRARD Alexis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. BAZIN Bruno
Mme BALDINI Stéphanie
M. COUSSOT Guillaume

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500309-20260605-2026022-DE

Ont obtenu :

- M. BAZIN Bruno : 12 voix
- Mme BALDINI Stéphanie : 12 voix
- M. COUSSOT Guillaume : 12 voix

M. BAZIN Bruno ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme BALDINI Stéphanie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. COUSSOT Guillaume ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La Secrétaire de séance,
Mme BALDINI Stéphanie.

Le 1er Adjoint,
M. BAZIN Bruno.